

Lubrizol à Rouen : le géographe Arnaud Brennetot analyse la communication défailante

Thomas DUBOIS

9-12 minutes

Il s'agit d'un document « provisoire » établi sur six pages, adressé hier aux médias mais aussi « à un certain nombre de mes contacts, pour simple information », indique Arnaud Brennetot. « J'ai conçu cela comme un rapport objectif que chacun peut utiliser pour en tirer des conclusions », assure l'universitaire rouennais, auteur d'une analyse sur la communication mise en place autour de la catastrophe industrielle. Le rapport pointe une série accablante d'erreurs. Et si ce dernier demeure provisoire, c'est parce que les observations « s'arrêtent au vendredi 4 octobre », précise le géographe. Même si, depuis ce jour-là, « le phénomène que je mets en évidence tend à se prolonger », note-t-il.

Pourquoi avoir décidé de mener ce travail d'analyse ?

Arnaud Brennetot : « Comme des dizaines de milliers de personnes, j'ai été directement concerné par cette communication de crise. Moi même, je n'ai pas tout compris dans ce qu'a annoncé la préfecture le matin de l'incendie. J'ai cru intuitivement que toute la métropole rouennaise était concernée, puis je me suis rendu compte que seules treize communes étaient ciblées par les mesures de précaution. À ce moment-là, j'ai commencé à recouper les informations pour comprendre pourquoi certaines ne l'étaient pas, pourquoi on n'a pas décidé de fermer aussi les écoles à Buchy, Saint-Saëns... »

Vous dressez donc un constat édifiant de la communication officielle autour de l'incendie de Lubrizol. Qu'est-ce qui explique un tel enchaînement d'erreurs selon vous ?

L'impréparation ?

« Je n'ai pas d'hypothèse vérifiée pour le moment, simplement des intuitions. L'impréparation me semble en effet une piste, dans la mesure où, en France, on mène rarement des exercices en mobilisant la population. Elle n'a pas cette culture de l'accident, et les pouvoirs publics non plus. Quand le chef du gouvernement promet une transparence totale, on voit bien que c'est difficile à mettre en œuvre. Cela tient peut-être au manque d'informations,

mais peut-être aussi à la difficulté de reconnaître qu'à un moment, on ne sait pas. Admettre que l'on ne sait pas, c'est aussi un aveu d'impuissance, ou d'échec. En tout cas, ça aboutit à des effets contre-productifs. Par exemple : les écoles restées ouvertes le vendredi 27 septembre, en dehors des treize communes ciblées. Les maires ont pu localement décider au cas par cas, mais sans véritables recommandations officielles. »

« L'angoisse est toujours là »

Vos travaux insistent aussi des informations qui, en théorie, auraient dû être connues plus tôt : l'implication de l'entreprise Normandie Logistique.

« Pour l'instant, j'ignore pourquoi cela n'a pas été évoqué plus tôt. Cela reste en effet quelque chose d'assez mystérieux. On imagine mal que les services de l'État n'aient pas su que trois entrepôts de cette entreprise avaient brûlé. »

Cela explique-t-il la défiance de l'opinion publique face au discours des autorités ?

« Il existe une défiance latente, à l'œuvre dans l'opinion publique, depuis des décennies. C'est un phénomène qui prend progressivement de l'ampleur, qui se manifeste par la montée du vote contestataire, l'abstention, ou encore des mouvements populaires, tels que celui des Gilets jaunes... Ce phénomène a été accentué ici : non pas en raison d'erreurs de communication, mais plutôt par un défaut d'information. Celui-ci s'est manifesté à plusieurs reprises. Dans les jours qui ont suivi l'incendie, on s'est aperçu qu'à chaque fois, les services de l'État étaient pris en défaut par des informations qu'ils n'avaient pas dévoilées auparavant, notamment celles concernant la présence d'amiante... Le fait d'avoir des révélations successives montrant que l'événement est plus important qu'annoncé initialement, cela décrédibilise la parole publique. »

Qu'a-t-il manqué, selon vous, dans la communication de la préfecture ?

« La réaction du préfet – et on peut le comprendre – est certainement d'avoir voulu éviter le phénomène de panique et d'angoisse. On observe que la panique n'a pas eu lieu, mais que l'angoisse est toujours là... Pour éviter ce genre de phénomène, il faudrait davantage inclure les populations dans les politiques de prévention. Dans cette situation d'impréparation, il aurait été possible, à mon avis, d'être un peu plus transparent et de faire un peu plus confiance au public. En lui fournissant des diagnostics

précis sur ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas, en élaborant des mesures de précaution beaucoup plus précises... »

Ne craignez-vous pas d'alimenter la psychose ?

« En tant que scientifique, j'ai le sentiment qu'une information vérifiable, dont la méthodologie est nettement établie, est de nature à permettre à chacun de faire des choix plus éclairés. Je ne pense pas que la culture du secret soit le meilleur outil pour renforcer la vitalité de la démocratie. »

Une grande partie de la population se range derrière l'idée que la vérité est sciemment occultée...

« Aujourd'hui, je n'ai pas d'éléments qui me permettent de vous répondre à ce sujet. Il y a eu manifestement la volonté de donner une information partielle, parfois différée. La promesse de transparence n'est objectivement pas respectée. Quelle était l'intention présidant à ce choix ? Jusqu'à présent, nous n'avons pas d'explications. L'enquête en cours permettra d'en savoir plus. En attendant, il est évident que les acteurs habituellement impliqués dans la fabrique du doute s'engouffrent ici dans la brèche. Dans une certaine mesure, c'est aussi leur rôle social. Le problème, c'est que les habitants sont pris entre deux feux : la parole officielle, et, en face, un discours stratégiquement alarmiste. Et on leur demande d'attendre les résultats des analyses... Cette situation n'est pas satisfaisante, l'inquiétude ne peut que se développer. »

Les cinq conclusions de l'analyse d'Arnaud Brennetot

Une information de crise insuffisante : « Au cours de la journée du 26 septembre, le retard pris dans l'information des populations, le ciblage géographique sur un nombre restreint de communes et le caractère vague des recommandations de confinement ont vraisemblablement conduit à accroître le nombre de personnes exposées et les quantités de résidus d'incendie inhalées. »

Une information confuse concernant les polluants : « Faute de communication suffisante concernant les dépôts issus des fumées, certains riverains ont pu être en contact avec des suies et des particules fines tout au long de la journée et de la soirée du 26 septembre sans connaître les précautions nécessaires formulées par la suite. En outre, l'insistance des discours officiels sur les traces visibles, tout au long des jours qui ont suivi l'incendie et jusqu'à aujourd'hui, a amplifié les risques sanitaires à long terme induits par l'éventuelle présence d'éléments toxiques invisibles (HAP, métaux lourds, dioxines) dans l'environnement (bâtiments, chaussées, espaces végétalisés, etc.) des zones touchées. En conséquence, beaucoup d'habitants en ont déduit que le nettoyage

des suies suffisait à faire disparaître la contamination, ce qui a exposé ces personnes au risque de contacts directs avec des zones contaminées par d'éventuels polluants invisibles. »

Une sous-évaluation du risque amiante : « La reconnaissance tardive de l'explosion d'un toit en amiante et la sous-estimation des zones potentiellement touchées ont conduit à exposer pendant plusieurs jours des riverains à des substances

amiantées sans qu'ils bénéficient de mesures suffisantes d'information préventive. Cette sous-estimation de l'étendue exposée à la présence d'amiante concerne notamment les écoles ouvertes à partir du 30 septembre et situées dans le périmètre des 8 communes identifiées comme étant finalement à risque à partir du 4 octobre. Dans celles-ci, les consignes de nettoyage et de prévention ont concerné les suies mais pas les éventuels fragments de toiture en fibrociment. »

Une imprécision sur l'identité des entreprises où l'incendie a eu lieu : « L'occultation de l'implication de l'entreprise Normandie Logistique pendant plus d'une semaine a pu laisser croire que l'identification des responsables des faits pourrait être relativement simple : seule l'entreprise Lubrizol (avec éventuellement ses sous-traitants) était en cause. Cependant, la question de l'imputabilité s'avère désormais plus complexe. L'évaluation et la répartition des responsabilités (donc la prise en charge des coûts occasionnés par l'incendie) vont devoir donner lieu à des enquêtes et analyses longues et compliquées. »

Un manque d'information concernant les substances brûlées et leurs quantités : « Les incertitudes concernant la quantité et la nature des substances brûlées s'ajoutent aux incertitudes scientifiques à propos de l'"effet cocktail" lors de ces phénomènes de combustions mêlées. Elles invitent à la prudence quant à l'estimation de la quantité de polluants toxiques dégagés dans l'atmosphère puis déposés dans l'aire de passage du panache de fumées. Au regard des quantités brûlées vis-à-vis des précédents accidents chimiques survenus au cours des précédentes décennies, le risque d'une pollution chronique susceptible d'entraîner des pathologies à long terme ne peut pas être écarté, au moins aussi longtemps que des résultats complémentaires sur la pollution des sols ne seront pas disponibles. En attendant ces résultats, la reprise des activités ordinaires décidée par les autorités publiques dans un environnement dont elles ne sont pas capables de garantir l'innocuité semble, au regard des informations communiquées à ce jour, aller à l'encontre du principe de précaution et de mise en sécurité des populations. »